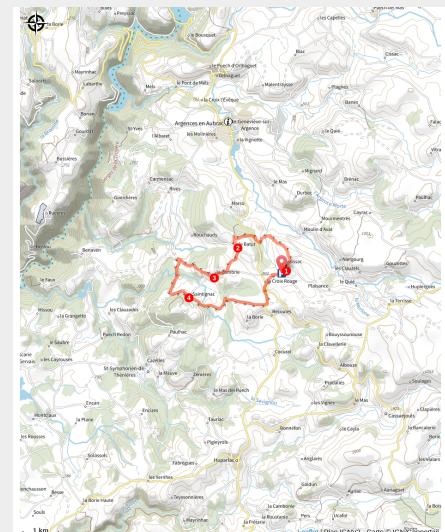


La Croix du Moulin

PNR_AUBRAC



Graissac, un ravissant village



Une demi journée de randonnée, entre villages et hameaux, pâturages et forêts et monts et vallées

Une belle promenade où vous découvrirez des vues sur les monts du Cantal puis profiterez de la pénombre des sous-bois et de la sérénité des troupeaux qui pâturent

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 11.6 km

Dénivelé positif : 264 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Agropastoralisme

Itinéraire

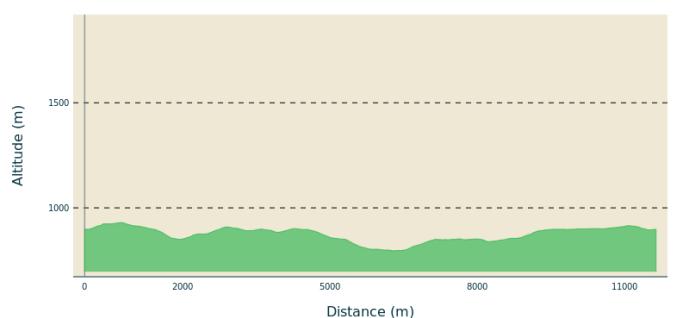
Départ : sur le Parking, en face du cimetière de Graissac, Argences-en-Aubrac

Arrivée : sur le parking en face du cimetière de Graissac, Argences-en-Aubrac

Balisage : — PR

Communes : 1. Argences-en-Aubrac
2. Saint-Symphorien-de-Thénieries
3. Huparlac

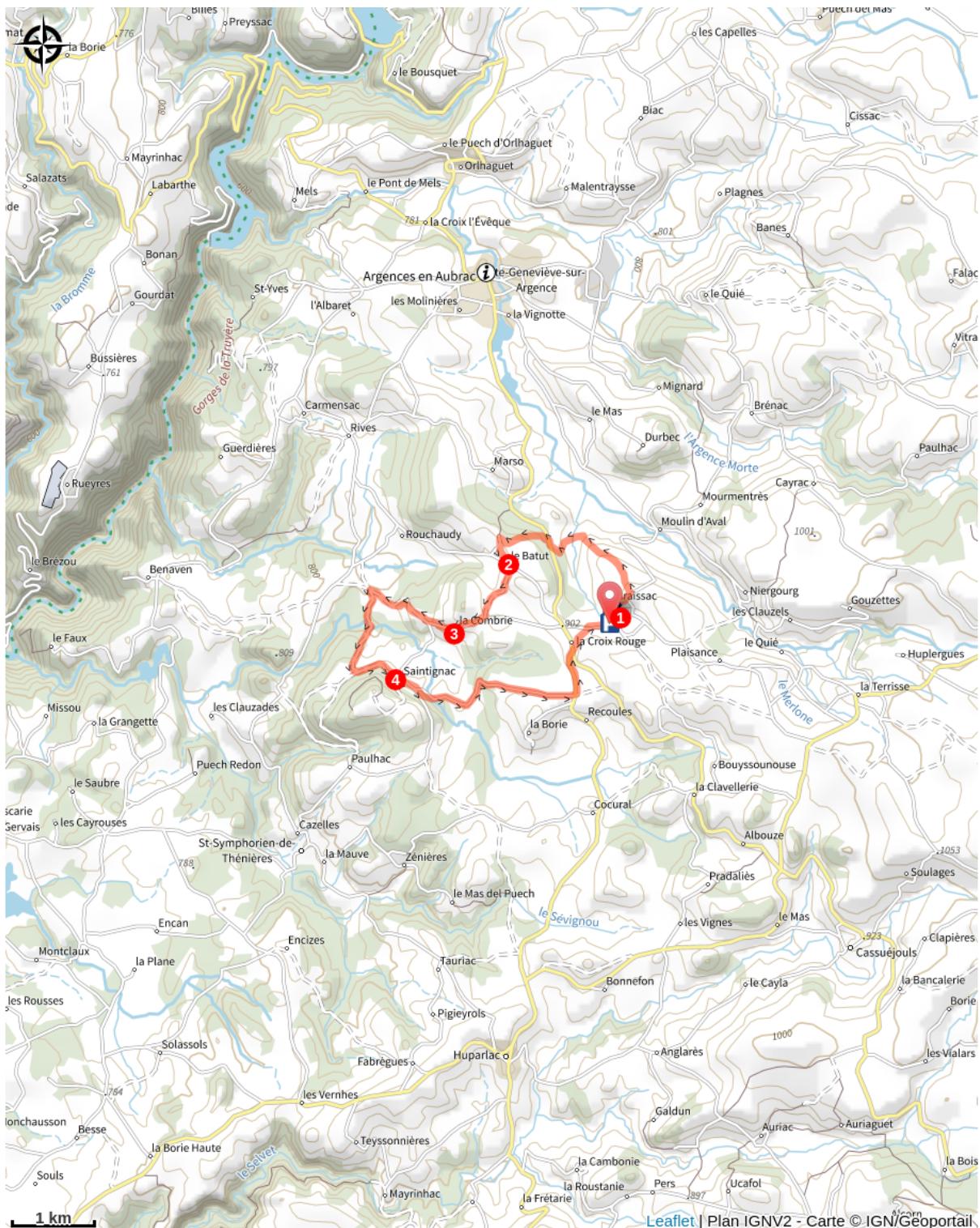
Profil altimétrique



Altitude min 796 m Altitude max 930 m

1. Prendre la route qui monte dans le village, le traverser, passer devant le lavoir, le monument aux morts, l'église. A la sortie du village, au niveau de la Croix du moulin, prendre à gauche le sentier qui descend. Au croisement, continuer sur le chemin central jusqu'à la ferme de La Vayssiére puis au niveau de la ferme, tourner à gauche. Suivre ce sentier jusqu'à la route. Tourner à droite sur la route puis prendre le deuxième chemin à gauche. Suivre ce chemin, à l'embranchement prendre à gauche jusqu'au hameau du Batut.
2. Au Batut, prendre la route à gauche, traverser le hameau du Batut et continuer à droite sur le chemin qui part dans le prolongement de la route. Point de vue sur le Château de Thénieries. Suivre ce chemin jusqu'à la route (D 233). Prendre la route à droite en direction de La Combrie.
3. Traverser le hameau de la Combrie sur la route principale, puis, au niveau de l'épingle à cheveux, laisser la route à gauche pour suivre le chemin qui part en face . Après le bâtiment agricole, prendre sur la gauche le petit chemin qui descend. Retrouver la piste et la suivre sur la gauche. Traverser le ruisseau des Ondes. Continuer sur le chemin puis, au carrefour, prendre la piste à gauche jusqu'au hameau de Saintignac (à Saintignac, vous pouvez emprunter le chemin qui monte au château de Thénieries, très joli point de vue) et prendre la route à droite.
4. Traverser le hameau de Saintignac et suivre la route sur environ 200 m pour prendre une piste qui descend sur la gauche. Traverser le ruisseau des Ondes et suivre la piste jusqu'à la route (D 70), la traverser pour prendre la piste qui part en face. Au croisement avec la route D 900, tourner à gauche. Suivre la route sur 100 m puis prendre une draille qui monte sur la droite, au croisement, prendre en face jusqu'au village de Graissac (arrivée derrière le cimetière).

Sur votre route...



La Croix du Moulin (A)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Partagez vos expériences de randonnée.

N'hésitez pas à signaler les difficultés rencontrées en chemin sur l'application

Suricate : [consulter ici le fonctionnement de l'application](#)

Comment venir ?

Accès routier

par la D70, en bas du village

Parking conseillé

sur le Parking, en face du cimetière de Graissac, Argences-en-Aubrac

ⓘ Lieux de renseignement

**Office de Tourisme Aubrac Laguiole
Carladez et Viadène - Bureau
d'Argences-en-Aubrac**
Place des Tilleuls, Ste Geneviève sur
Argence, 12420 ARGENCES-EN-AUBRAC

argence@tourismeaubrac.com
Tel : 05 65 66 19 75
[https://www.tourisme-en-aubrac.com/](http://www.tourisme-en-aubrac.com/)



Source



Comité randonnée pédestre Aveyron

<http://aveyron.ffrandonnee.fr/>

Sur votre route...



La Croix du Moulin (A)

lavoir restauré , en cœur de village

Crédit : Cécile Rémond